

Dans La Montagne :

Energies renouvelables

Corrèze : ce que l'on sait du projet de parc éolien de Saint-Angel près d'Ussel

Publié le 31/05/2018 à 13h08



5 éoliennes comme celle-ci pourraient voir le jour entre Saint-Angel, Ussel et Valiergues. © Mathieu Tijeras

Une enquête publique démarre le 13 juin 2018 pour un projet de parc éolien à Saint-Angel. Cinq aérogénérateurs pourraient voir le jour d'ici 2020 sur cette commune proche d'Ussel.

Du 13 juin au 16 juillet 2018, la mairie de Saint-Angel, près d'Ussel, va accueillir une enquête publique sur un projet de parc éolien.

Emmené par VSB énergies nouvelles, ce parc comprend 5 aérogénérateurs. L'exploitant annonce une puissance installée de 12 MW et un investissement de 18 millions d'€. La

production annuelle représenterait la consommation de 5.800 foyers. Hautes de 180 mètres, pâles comprises, les éoliennes devraient voir le jour sur une ligne de crête, à l'est de Saint-Angel, dans un secteur boisé. Des pâles seront visibles depuis le giratoire entre la D 1089, l'accès à l'A 89 et la route de Bort. Mais c'est du côté de la commune de Valiergues que l'impact visuel sera le plus sensible.

Effet de "surplomb" sur le prieuré

Dans un avis, la Mission régionale d'autorité environnementale de Nouvelle-Aquitaine pointe "des incidences paysagères relativement fortes, compte tenu de l'effet de surplomb des éoliennes sur le bourg de Saint-Angel, et sur le prieuré Saint-Michel des Anges ", classé monument historique. Le document souligne aussi la proximité de 2 éoliennes de lisières forestières, des secteurs "sensibles " pour les chauves-souris.

Le prieuré Saint-Michel-des-Anges, l'église de Saint-Angel



Après l'enquête publique, l'arrêté préfectoral (autorisation ou refus) pourrait intervenir d'ici fin 2018. En cas de feu vert, et si aucun recours n'est engagé devant le tribunal administratif, l'aménagement pourrait commencer à l'automne 2019, pour une mise en service en juillet 2020.

Déjà équipée d'éoliennes depuis 2005, à Peyrelevade, la haute Corrèze voit les projets se multiplier. Début 2018, le préfet de la Corrèze a donné son feu vert pour 4 aérogénérateurs entre Péret-Bel-Air et Davignac, près d'Égletons.

Un projet de 5 éoliennes est en cours à Saint-Bonnet-Prés-Bort. Enfin, un mât de mesure de vent a été érigé dans le pays d'Eygurande, entre Feyt et Laroche-près-Feyt, pour valider ou non un projet éolien. ***Eric Porte***